

Le 21 février 2023,

CONVOCATION
CONSEIL MUNICIPAL

Je vous remercie de bien vouloir assister à la réunion du Conseil Municipal qui se déroulera le :

Lundi 27 février 2023 à 19h
- au PréO -

ORDRE DU JOUR

- Désignation du secrétaire de séance
- Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 12 décembre 2022

I. APPROBATION ET INFORMATION

1. Décisions du Maire prises au titre de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales

II. AFFAIRES GENERALES

2. Désignation de membres du Conseil Municipal dans les commissions municipales : Urbanisme, Droit des Sols, Environnement
3. Renouvellement de membres du Conseil Municipal au Comité de l'OSCAL suite aux modifications des statuts

III. AFFAIRES FINANCIERES

4. Débat d'Orientation Budgétaire
5. Demande d'un fonds de concours – Ecole municipale de musique et de danse Boléro
6. Aide exceptionnelle pour les populations de Turquie et de Syrie

IV. URBANISME ET AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

7. Réforme du permis de construire et des autorisations d'urbanisme :
- Soumission des clôtures à déclaration préalable
 - Soumission de ravalement de façade à déclaration préalable
 - Institution du permis de démolir

V. RESSOURCES HUMAINES

8. Composition des représentants de la collectivité au comité social territorial
9. Mise à jour du tableau des emplois permanents

VI. INFORMATIONS DIVERSES

Comptant sur votre présence, je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de mes sentiments distingués.



Le Maire
Cécile DELATTRE